

François BROTTES
Président de la commission des affaires économiques
Député de l'Isère

Monsieur Claude ROUGE
Collectif Poste 38
Chez M. Jean-Pierre LAROCHE
403, route du village
38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU

La Terrasse, le 22 janvier 2015

NRéf. FB.VP.2015,155



Monsieur,

J'ai bien reçu votre message du 20 janvier dernier, dans lequel vous m'exprimez votre incompréhension et déception à la réception de mon courrier du 6 janvier dernier.

Il est bien entendu toujours possible de saisir le ministre de tutelle, encore faut-il que cette saisine ne soit pas de pure forme et permette des avancées significatives sur le terrain.

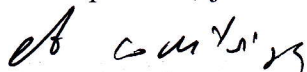
C'est pourquoi j'ai fait le choix d'obtenir d'abord des réponses locales, et ce d'autant plus que j'ai demandé, et obtenu, que la méthode soit revue en Isère, et que je suis en train de m'assurer qu'elle l'est effectivement.

Si les réponses qui me sont apportées et que je peux constater sur le terrain ne me satisfont pas, j'emploierai alors, et alors seulement, une autre stratégie.

Les échanges directs que j'ai eus entretemps, tant avec le directeur départemental de La Poste qu'avec le siège, me donnent à penser que des solutions d'organisations innovantes et pertinentes sont en train d'être déployées, qui permettront de répondre aux deux points plus particulièrement évoqués par votre collectif, à savoir l'ouverture des petits et moyens bureaux de poste le samedi matin, et le respect du plancher minimal de 12 heures d'ouverture hebdomadaire de ces mêmes bureaux.

Je ne manquerai pas de vous communiquer des éléments plus précis dès lors que ceux-ci me seront communiqués.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.



François BROTTES